

# LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

## Analyse de la mortalité routière de mars 2016

16 - 04 - 2016

**Mars 2016 : 257 tués, +32 tués (+14%) par rapport à mars 2015**  
**Depuis plus de 2 ans, la situation se dégrade.**  
**Durant ces 12 derniers mois, il y a eu 220 tués de plus qu'en 2013 !**

Mars	Dans le mois		Pendant les 12 derniers mois	
	Mortalité	Variation en %	Mortalité	Variation en %
mars-16	257	14,2%	3488	3%
mars-15	225	-13,8%	3388	1,90%
mars-14	261	30,5%	3325	-6,10%
mars-13	200	-28,1%	3540	-8,00%
mars-12	278	-7,6%	3848	-5,20%
mars-11	301	0,3%	4059	-3,80%

### Monsieur le Président de la République, nous vous saurions gré d'abroger la loi des séries.

Le 12 janvier 1988, à Glos (Calvados) un camion-benne passe à midi devant l'école. La porte métallique arrière droit s'ouvre, blesse grièvement une enfant et une maman et tue la maîtresse d'école qui assurait la sortie des enfants.

Le 27 novembre 1995, à Marmagne (Cher), un camion-benne croise un autobus. La ridelle gauche s'ouvre et cisaille le côté de l'autobus. Deux passagers du bus sont morts. D'autres ont été blessés.

Le 11 avril 2014, à Vire (Calvados), un camion-benne (Eiffage) s'arrête au droit d'un passage piéton. Une dame âgée s'engage sur ce passage. Le camion démarre et écrase la dame. Le camion, vieux de plus de 7 ans, n'était pas équipé d'antéviseur (rétroviseur permettant de voir juste devant le camion).

Le 11 février 2016, à Rochefort (Charente-Maritime), un camion-benne (Eiffage) croise un bus scolaire. La ridelle s'ouvre et éventre l'autobus. Six enfants sont tués et deux autres « en urgence relative ». La veille, à Monflovain (Doubs), 2 adolescents sont morts dans un accident de bus scolaire qui roulait à une vitesse inadaptée.

Le 11 février 2016 à 20 heures, le président de la République, en introduction de sa conférence de presse a dit : *«il y a une loi des séries terrible, mais il y a aussi sûrement des leçons à tirer. La sécurité routière, c'est une priorité, une exigence, même si parfois il y a de la fatalité.»*

Une porte arrière de benne calée avec une soupape qui s'ouvre, des ridelles qui s'ouvrent à plusieurs reprises, l'absence d'un antéviseur, la même entreprise mise en cause dans plusieurs accidents mortels, la vitesse excessive..., s'agit-il de la loi des séries, de la fatalité ? Non, Monsieur le Président, un accident n'est jamais dû au hasard, il y a toujours des causes sur lesquelles il était possible d'agir pour l'éviter.

**C'est la conviction qu'il n'y a pas de fatalité à l'accident qui permet de progresser.**

## Evolution de la mortalité depuis mai 2012

